

Avis voté en plénière du 29 mars 2017

Combattre les violences faites aux femmes dans les outre-mer

Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Bravo et merci pour ce rapport et cet avis qui englobent toutes les causes, problématiques et enjeux liés aux violences faites aux femmes. Bravo et merci car vous avez réussi à montrer la diversité des territoires d'Outre-Mer sans rentrer dans la caricature. Bravo et merci car ce travail complet et éclaire avec pertinence les travaux engagés par le CESE en 2014 mais aussi ceux des autres institutions qui travaillent sur ce sujet. Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse partage l'ensemble des constats et préconisations de cet avis et l'a voté.

Ernestine Ronai, vous l'avez si bien rappelé : « Les violences faites aux femmes existent de tout temps, en tout lieu, à tous les âges de la vie et concernent toutes les sociétés et classes sociales ». Il y a encore quelques années, certain.ne.s pouvaient se cacher derrière le manque de statistiques. Plus maintenant. Même s'ils sont encore insuffisants, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Non, ce n'est pas une accumulation de cas particuliers et isolés, d'hommes violents, alcooliques ou maladroits dans leurs interactions avec les femmes. Non, ce n'est pas réservé à une époque passée de notre histoire. Et non, cela ne concerne pas que les autres. En tant qu'organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, nous sommes conscient.e.s que cette problématique nous touche aussi et que nous avons sur ce sujet une responsabilité particulière.

Ce phénomène est un phénomène actuel et un phénomène global de société, de toutes les sociétés. Ce combat car c'en est un, n'est autre qu'un combat pour les droits et la liberté. Égalité effective des droits entre les femmes et les hommes. Liberté de mener la vie que l'on souhaite, qu'importent les rôles sociaux que la société cherche à nous attribuer. Alors, chers conseillers, chères conseillères, devant l'ampleur du phénomène, que faisons-nous ?

En tant que citoyen et citoyenne, nous avons une part de responsabilité et nous pouvons agir : dans le choix des mots que nous utilisons pour définir des personnes et des actes, dans les idées et préjugés que nous véhiculons, consciemment ou inconsciemment, dans nos interactions sociales. A nous d'être attentif.ve.s.

En tant qu'étudiant.e, responsable d'organisation de jeunesse, salarié.e, chef.fe d'entreprise, syndicaliste, artisan.ne, agriculteur.trice, responsable associatif.ive, mutualiste, nous avons la possibilité d'observer dans nos organisations des préjugés, des comportements stéréotypés, des manques de respect et des violences. À nous d'être vigilant.e.s.

En tant que conseiller.ère du CESE, nous avons en plus d'un devoir d'exemplarité, la possibilité de nous exprimer publiquement sur les sujets qui sont essentiels, de nous faire entendre et de porter les préconisations que nous votons aujourd'hui. À nous, enfin, d'être acteur.trice.s, chacun.e à notre échelle. Si ce n'est pas nous, qui le fera ? Dans notre entourage, dans l'espace public, les transports

en commun, nos organisations : soyons attentif.ve.s, soyons vigilant.e.s, soyons acteur.trice.s. Les violences faites aux femmes dans les territoires d'Outre-Mer et partout ailleurs doivent cesser. Ensemble, faisons reculer la tolérance sociale sur les violences faites aux femmes et agissons pour les droits et les libertés de chacun et chacune.